

# J'❤️ Montchat

Pour un développement responsable et durable du quartier de Montchat.

NEWSLETTER D'AVRIL 2024

VL12 – BHNS – APÉRO GLYCINES

Comme chaque année en avril, nous sommes tous aux premières loges pour profiter du Festival des Glycines qui magnifient les rues de Montchat et son patrimoine.

Toutes les animations du Festival 2024 sont sur le site : <https://festival-des-glycines.fr> et une carte publique présente et localise toutes les glycines, chacune avec une photo : <https://urlz.fr/jxun>

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un verre pour fêter cet événement local au bar à vins « aux Vignes de Montchat » le 2 mai à partir de 19h30.

Nous avons le plaisir de vous convier à un « apéro glycines »

le jeudi 2 mai à partir de 19h30 dans la terrasse estivale des « Vignes de Montchat » (61, cours du Dr Long)

prix spécial : 5 € / verre

le Bureau de J'❤️ Montchat



## Voie Lyonnaise 12

C'est par un communiqué de presse que la Métropole a choisi d'annoncer, le 15 avril, sa décision de mettre l'avenue Rockefeller en sens unique entre le boulevard Pinel et la rue Viala, afin de réaliser la VL12 en lieu et place de la voie permettant l'entrée dans Lyon et, notamment, l'accès aux nombreuses structures hospitalières du secteur Pinel/Grange Blanche. Par ailleurs, à Bron, l'avenue Roosevelt passera de deux voies d'entrée dans Lyon à une seule voie.

[Lire le communiqué.](#)

Avec le CIL, le conseil de quartier et l'association du Parc Chaussagne, nous avons manifesté notre opposition à la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller, estimant qu'il serait préférable de réaliser la VL12 sur l'avenue Esquirol. Les associations Montchatoises ont mis beaucoup d'énergie à tenter de convaincre la Métropole que le tracé par l'avenue Esquirol est une solution d'intérêt général, notamment parce qu'elle offre une bien meilleure expérience aux cyclistes, et qu'elle permet de préserver l'accès direct aux hôpitaux et au cœur de Lyon, en évitant de saturer certains axes de Montchat, comme l'avenue Lacassagne et la rue Trarieux.

La temporalité de cette décision nous étonne, car le bilan de la "concertation" qui a eu lieu il y a plus d'un an n'a toujours pas donné lieu à délibération de la Commission permanente de la Métropole et n'a pas été rendu public.

Nos arguments n'ont pas été pris en compte et nous déplorons ce passage en force. Pas d'études d'impacts, des Voies Lyonnaises segmentées en tronçons de 10 km pour s'affranchir d'une enquête publique et d'une étude d'impact environnemental, un tracé étudié uniquement avec les associations « modes actifs » (entendez « la ville à vélo » et « la maison du vélo »), pas d'ateliers avec les habitants pour définir le tracé de la VL12, ni de prise en compte des caractéristiques de ce secteur de Lyon ... Les méthodes employées par la Métropole depuis plus d'un an ne sont pas acceptables car elles vont à l'encontre d'un fonctionnement démocratique, sain et pragmatique tourné vers l'intérêt général.

Une expérimentation de mise en sens unique de l'avenue Rockefeller aura lieu en fin d'année, en phase travaux. Il eut été préférable de la réaliser avant de prendre une décision et avant d'engager des fonds publics. Nous demanderons à expérimenter aussi la VL12 par l'avenue Esquirol.

Par un mail du 5 avril dernier, la Métropole nous a informés qu'un « atelier auprès des riverains du quartier de Montchat concernant la Voie Lyonnaise n°12 se déroulera le mercredi 5 juin 2024 à partir de 18h30 » pour travailler sur un nouveau plan de circulation dans le quartier.

Les associations de Montchat se réuniront dans les prochains jours pour définir ensemble les actions à mener pour la défense des intérêts des habitants du quartier, et des gens qui fréquentent le secteur Rockefeller/Pinel.

## BHNS qui reliera la Part-Dieu aux Sept-Chemins

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur ont été rendus publics le 26 mars dernier. [Lire le document](#)

Il émet un avis favorable assorti de réserves et de recommandations

Voici les réserves que SYTRAL Mobilités devra lever pour que la préfecture puisse prendre l'arrêté de déclaration d'utilité publique :

> SYTRAL Mobilités devra démontrer qu'en l'absence de parc relais en amont du terminus, la ligne de l'Est Lyonnais (LEL) avec sa correspondance avec le BHNS aux Sept-Chemins sera suffisamment attractive pour être une alternative à la voiture pour les personnes venant de l'Est Lyonnais Chassieu, Genas, voire au-delà.

> SYTRAL Mobilités devra s'engager à prendre des dispositions pour que les reports de circulation dans les rues adjacentes à l'avenue Félix Faure et la route de Genas n'engendrent pas de nuisances supplémentaires (sonores, pollution de l'air, engorgement) pour leurs riverains.

> SYTRAL Mobilités, en l'absence des résultats de l'étude en cours sur la restructuration du réseau de surface (ligne de bus), devra confirmer son engagement à ce que les quartiers desservis actuellement par des bus, dont les itinéraires seront modifiés, le restent par la suite.

Ainsi, SYTRAL devra prendre des dispositions pour conserver un réseau de bus dans Montchat après la suppression du bus 25 et pour préserver les riverains des rues adjacentes à la route de Genas.

Nous avons insisté sur ces trois points lors de notre rencontre avec le commissaire-enquêteur et dans notre contribution écrite. Nous sommes donc satisfaits de constater qu'il a tenu compte de notre contribution et qu'il a mesuré l'importance de traiter les points que nous avons soulevés. Reste à voir comment SYTRAL Mobilités va lever ces réserves.

Parmi les recommandations :

> SYTRAL Mobilités devra définir les emplacements des places de livraison en concertation avec les artisans et commerçants concernés et riverains du tracé.

> SYTRAL Mobilités devra s'engager, une fois le BHNS en exploitation  
> à effectuer des mesures de niveaux sonores dans les rues environnantes du tracé utilisées pour des reports de circulation à la suite des aménagements effectués av. F. Faure et route de Genas ;  
> à mettre en place des protections acoustiques pour les bâtiments concernés si les valeurs limites étaient dépassées.

Au plaisir de vous retrouver autour d'un verre de vin le 2 mai prochain à la cave à vins « aux vignes de Montchat ».

Montchatoisement.

Hélène BARONNIER,  
Pour le Bureau de J'aime Montchat

